

L' **Assemblée Générale des Syndicats** de l'Union départementale **FO VAL DE MARNE** s'est réunie ce **15 décembre** en visio autour de près de soixante dix délégué(e)s dans un contexte particulier, confinement lié à la crise sanitaire de la COVID 19, mais aussi fonctionnement dégradé de la Maison des Syndicats et par conséquent, de nos instances réunies en "distanciel" via la visioconférence, qui ont continuées cependant de travailler et de se réunir, Secrétariat et Commission Exécutive.

Après avoir entendu les propos introductifs du Secrétaire général Marc BONNET, puis les interventions des syndicats au travers de leurs délégués, la situation sociale et économique dans ce contexte particulier revêt toute notre attention en matière de défense de l'emploi, des services publics, de la protection sociale comme du pouvoir d'achat et des salaires, avec les intervenants : Pascal CHAMBONNET (snlc94), Philippe VALERY (osdd94) Nathalie TONDOLO (afpa 94), Catherine JOURGEAU (cpam94) , Lysiane LOUIS (dgfip 94), Patrice DORAT(adp orly), Yves GREINER et G SCHNEIDER (snudi 94), Christain COLINET (transports94), Delphine BOUANA (la poste 94), Dalida OUELENE (cpam 94), Sarah CHASTEL (snlc94), Pascale LAPIERRE (adp), Benoit BALORDI(snudi 94), Christine FONTAINE(igr), Jean René LEROY (commerce94), Luc BENIZEAU (snudi 94) .

Notre **Assemblée Générale des Syndicats FO 94** apporte son total soutien aux syndicats FO du Val-de-Marne comme aux salariés engagés contre les contraintes économiques et sociales liées aux mesures d'urgence sanitaire, ordonnances travail, ordonnances d'urgence sanitaire, loi de sécurisation globale...

La proposition de loi "**sécurité globale**" a suscité la mobilisation de l'opinion publique. Comme le souligne le communiqué du 12 décembre : *la Confédération rappelle que, dès le premier jour de l'examen de la proposition de loi dite de « sécurité globale », elle avait alerté contre l'utilisation de drones pouvant conduire à la surveillance de la population et à la mise en cause de la liberté d'aller et venir ou de manifester ou encore sur le risque de transfert de compétences régaliennes, faute de moyens, aux polices municipales et aux agences de sécurité privée. FO rappelle qu'elle a dû interpeller, ces jours derniers, le gouvernement contre les décrets relatifs à la sécurité intérieure pouvant conduire à assimiler l'appartenance syndicale, le syndicat lui-même, aux impératifs de sécurité intérieure, de lutte contre le terrorisme et les violences urbaines.*

Attachée aux valeurs essentielles de notre Organisation, Charte d'Amiens de 1906 comme la liberté et l'indépendance syndicale plaçant notre action sur le seul terrain de défense des intérêts matériels et moraux, individuels et collectifs des salariés, l'**Assemblée Générale des Syndicats FO 94** condamne l'attaque portée aux libertés, citoyennes et salariales, syndicales et individuelles.... et demande le retrait total du projet de loi « sécurité globale ».

Sur le **plan économique et social**, au-delà des revendications exprimées et portées par notre 11^{ème} Congrès départemental du 27 juin 2019 qui constitue toujours notre feuille de route, l'**Assemblée Générale des Syndicats** affiliés et constituant l'Union Départementale **FO 94** rappelle les **revendications prioritaires** dans ce contexte particulier et bien actuel :

- dotation de tous les équipements de protection (masques, gel,...) nettoyage régulier des locaux,
- préservation de l'emploi, maintien des sites de production, de l'ensemble des emplois, « aucun licenciement » (revendications d'une grande actualité dans les différents secteurs de notre département comme Renault Choisy le roi, Sanofi Alfortville, Air France et Aéroports de Paris, etc)
- revalorisation salariale des emplois des secteurs essentiels, les salariés dit de " deuxième ligne" notamment sans oublier une revalorisation générale des salaires et pensions indexé sur le salaire moyen à tous et toutes,
- abandon définitif des dispositions imposées de 2019 du régime d'assurance chômage avec le retour à la convention de 2017,
- abandon et retrait définitif du projet de réforme des retraites,
- rétablissement des moyens de représentation collective des salariés en revenant sur les ordonnances travail avec notamment le rétablissement des CHS CT,
- suspension des réformes en cours dans la fonction publique accentuée avec le programme "services publics plus" de numérisation des démarches loin d'un service public de proximité, -
- arrêt de la transformation de la fonction publique de la loi du 6/08/2019, inspection du travail, finances publiques, éducation nationale, santé 2022...
- arrêt des réorganisations dans la fonction publique avec les suppressions d'emploi DGFIP 94, La Poste, Education nationale
- mise en place d'un plan de recrutement massif d'enseignant(e)s, d'AESH, de surveillant(e)s et de personnel administratif dans l'éducation nationale, primaire et secondaire, permettant notamment d'assurer tous les remplacements et d'alléger les effectifs dans toutes les classes avec le maintien de la totalité des heures d'enseignement dues aux élèves,
- rétablissement immédiat des cours en présentiel à l'université, dans le respect des normes de conditions sanitaires (distanciation physique...), réquisition des locaux et recrutement des personnels enseignants et BIATSS nécessaires,
- maintien et développement d'une AFPA Nationale, avec la suppression des restrictions de poste et des fermetures de centres,
- renforcement de l'hôpital public et des Ehpad par la création d'emplois et de lits, extension des mesures "Ségur de la Santé" au personnel médico-social, reconnaissance pleine et entière du covid19 comme maladie professionnelle, accès à la santé pour tous,
- défense de notre Sécurité sociale de 1945 , solidaire et égalitaire, prise en charge de la perte d'autonomie à 100% dans la branche maladie,

En conclusion les salariés ne doivent en rien subir les conséquences de cette crise sanitaire et de effets directs et indirects, et cela passe par une revalorisation du pouvoir d'achat des salaires, pensions et minima sociaux, smic.

Résister, revendiquer, agir et mobiliser sont plus que d'actualité en ces temps de remise en cause.

Créteil le 15 décembre 2020-13h30 (adopté à l'unanimité)